Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

FRANCE – Organisation et coût de la coexistence lors de la collecte des récoltes

Par Eric MEUNIER

Publié le 31/10/2008, modifié le 27/02/2025

L'étiquetage obligatoire en Europe des produits contenant plus de 0,9% d'OGM impose aux filières de s'organiser pour séparer les produits contenant des OGM de ceux n'en contenant pas, dès la collecte des récoltes. En conclusion d'une étude visant à mettre en place un modèle permettant de chiffrer le coût de différentes stratégies de collecte des récoltes, l'Inra indique : "La mise en œuvre d'une stratégie optimisée imposerait que tous les agriculteurs concernés et l'organisme collecteur se mettent d'accord sur la durée de la collecte, sur la période de collecte de chacun des produits et sur leur localisation. Dans le cas contraire, les risques de mélanges fortuits ou de contamination au champ pourraient ne pas permettre d'atteindre les objectifs de ségrégation" [1]. Après avoir couru le risque de voir leurs récoltes contaminées par les cultures transgéniques de leurs voisins, les agriculteurs non transgéniques se voient donc dans l'obligation d'adapter leur calendrier de collecte pour éviter théoriquement toute contamination de leurs produits collectés. Plus généralement, l'Inra rappelle que la gestion de la collecte des cultures prend en compte "la gestion des parcelles, le stockage de la récolte et, dans le cas du maïs, le séchage". Ainsi, selon les chercheurs qui viennent de publier leur article [2], deux stratégies de collecte peuvent être mise en place : au niveau d'une région géographique de collecte, affecter certains silos aux produits GM ou certaines zones régionales (organisation spatiale) ; ou organiser la collecte des deux produits l'un après l'autre (organisation temporelle). Pour ce qui est des coûts associés aux différentes stratégies de collecte proposées, il est établi que les deux stratégies augmentent les coûts, l'affectation de certains silos aux PGM et d'autres aux plantes non GM induisant une augmentation des coûts de 700% ! Seule la stratégie d'organisation temporelle permet une ségrégation sans surcoût dans le cas où plus de 50% des plantes à ségréger sont GM mais les auteurs soulignent que dans ce cas-là, les risques de contamination par le pollen sont tout de même plus grands qu'avec l'organisation spatiale.

[1] http://www.inra.fr/les_partenariats...

[2] "Simulation and evaluation of GM and non-GM segregation management strategies among European grain merchants", Coléno F., Journal of Food Engineering 88 (2008) 306–314

Adresse de cet article : https://infogm.org/france-organisation-et-cout-de-la-coexistence-lors-de-la-collecte-des-recoltes/